

LE CONTRÔLE CONTINU

« Le contrôle continu se fonde sur les moyennes des moyennes annuelles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième (coefficient 1 pour chaque matière). La moyenne des moyennes annuelles représente 40 % du résultat final.

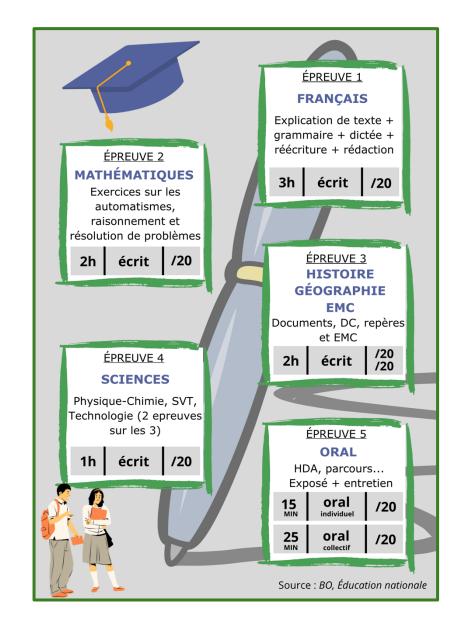
Pour le calcul de cette moyenne, à la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires, peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20 sur 20 ».

LES EPREUVES FINALES

« Les épreuves terminales de l'examen sont prises en compte à hauteur de 60 % pour l'obtention du DNB, compte tenu des coefficients affectés à ces épreuves ».

4	O = - 66: -: +
Epreuves	Coefficient
Français	2
Mathématiques	2
Histoire-Géographie	1,5
EMC	0,5
Sciences	2
Oral	2

Source : BO du Ministère de l'Éducation nationale, 04 septembre 2025.



OBTENTION DU DNB	
Mention	moyenne finale égale ou sup.
Sans	10/20
Assez bien	12/20
Bien	14/20
Très bien	16/20
Très bien + félicitations du jury	18/20